

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 25/09/2018

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° DO-18-0251\C-R1

**Matériau présenté par:** ALPHACAN  
Chemin de Piquerouge  
81603 Gaillac Cedex  
France

**Référence commerciale:** Matière PEN 674

**Description sommaire :** Profilés en PVC matière PEN 674 (densité: 1,44 g/cm<sup>3</sup>) mis en oeuvre par extrusion. Epaisseur totale: 70mm ; épaisseur de parois externes: 3mm  
Mode de fixation : Sans fixation  
Substrat : Sans substrat  
Face exposée : Non applicable (faces identiques)  
Application : Bâtiment Français  
Epaisseur nominale totale : 70 mm.  
Masse surfacique : 27,6 kg/m<sup>2</sup>.  
Coloris présenté : Blanc.

**Nature de l'essai :** NF P 92-501 - Essai par rayonnement  
**Référence du rapport d'essai :** DO-18-0251\C-R1 du 25/09/2018

**Classement :**

**M1**

**Durabilité du classement :** Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Valable sur la face d'usage pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP concernant les sièges rembourrés »

A Bruay-la-Buissière, le 25/09/2018

**Signé**

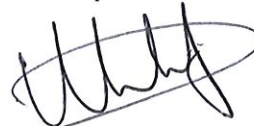
Signature de la personne ayant réalisé le classement



Thomas TURF  
Ingénieur praticien

**Approuvé**

Signature de la personne autorisant le présent rapport



Pour ordre, suppléant du président Franck POUTCH  
Skander KHELIFI  
Responsable technique

## Rapport N° DO-18-0251\C-R1 émis le 25/09/2018

### Résultats suivant NF P 92-501 : 1995


Date de réception :	07/09/2018
Date de l'essai :	21/09/2018
Conditionnement :	23 ± 2 °C, 50 ± 5 % HR
Dimension des échantillons (mm) :	300 mm x 400 mm
Epaisseur (mm) :	70

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Essai 4	Essai 5	Moyenne
Sens	Transversal	Longitudinal	Longitudinal	Longitudinal	Longitudinal	/
Temps d'inflammation face inférieure (s)	182	141	219	167	246	/
Temps d'inflammation face supérieure (s)	/	/	/	/	/	/
Temps de dépassement du bol face inférieure (s)	182	141	219	167	246	/
Temps de dépassement du bol face supérieure (s)	/	/	/	/	/	/
Temps d'extinction face inférieure (s)	276	409	268	336	328	/
Temps d'extinction face supérieure (s)	/	/	/	/	/	/
Durée d'inflammation (s)	94	268	49	169	82	/
Somme Hauteur de flamme (cm)	24	39	15	30	27	/
Chutes de matières?	Non	Non	Non	Non	Non	/
Perçement sans inflammation	Non	Non	Non	Non	Non	/
Valeur q selon NF P 92-507	1,4	1,7	1	1,4	1,2	1,3

<b>Observations :</b>	La configuration la plus défavorable retenue (sur la base des essais 1 et 2) est donc le sens longitudinal. Cette configuration est retenue pour les essais 3 à 5.
-----------------------	--

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais. Le rapport d'essai ne concerne que l'objet soumis à l'essai. Ces résultats d'essais rendent compte du comportement des éprouvettes d'un matériau soumis à des conditions spécifiques d'essai; ils ne prétendent pas représenter le seul critère d'évaluation du danger potentiel de contribution à l'incendie que présente le produit dans les conditions d'utilisation.

<b>Responsable de l'Essai :</b>	Quentin ROUSSEL	
<b>Responsable Technique :</b>	Skander KHELIFI	